

Syndic: ONA scrl / VAUSORT JM

4, rue des Béguines

6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL

PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 20 JUILLET 2023

Lieu de la tenue de l'assemblée générale :

6000 01117

1. Validité de l'assemblée générale.

Selon la liste des présences signée en séance et qui sera jointe à l'original du procèsverbal, sur un total de 28 copropriétaires, 24 copropriétaires sont présents ou représentés totalisant 8804 quotités sur 9.999.

L'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 18 H 20 suivant l'ordre du jour.

- Nomination du Président de séance. Vote
 Melle NACHTERGAELE est élue au poste de Présidente de séance à l'unanimité des
 présents et représentés. 8804 / 9999 mes
- 3. Rapport du commissaire aux comptes : En sa qualité de Commissaire aux comptes, remise par Mr VAUSORT, syndic. Elle lit son rapport. Le syndic répond aux questions de l'assemblée. Il rectifiera les décomptes des travaux tarmac des copropriétaires par le fonds de réserve.
- 4. Approbation des comptes de l'exercice 2021-2022. Vote

Vote: Pour: 0 / 9999 mes

Contre: 8804 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

5. Décharge au Conseil de Copropriété, Commissaire aux comptes et syndic. Vote La décharge est donnée au Conseil de copropriété.

Elle n'est pas donnée au Commissaire aux comptes ni au syndic.

Vote: Pour: 0 / 9999 mes

Contre: 8804 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

6. Nomination du Canacil de conscil de mandat missaire aux comptes. Durée du mandat

Présiden

Assesseu

Commissaire aux comptes

Vote: Pour: 8804 / 99>

Contre: 0 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

Ils sont élus pour un an jusqu'à la prochaine assemblée générale.

7. Nomination du syndic. Démission. Vote

La scrl ONA, représentée par Mr VAUSORT, ne pose plus sa candidature au poste de syndic.

Mr Erwin DE VOS est nommé syndic.Mr VAUSORT terminera la comptabilité au 30 septembre 2023.

Vote: Pour: 8615 / 9999 mes

Contre: 189 / 9999 mes Mr et

Abstention: 0 / 9999 mes

X : transition énergétique. 8. Demang

de prévoir l'avenir et préparer en cas de changement de Melle

cha gnale que le placement des panneaux photovoltaïques peut engendrer Mr des problemes de toiture.

panneaux solaires. Coating. 9. De

sounaire installer des panneaux solaires en toiture.

de à l'assemblée s'il peut les placer à ses frais.

Les dégâts éventuels à la toiture et à l'immeuble sont à sa charge.

Voir avec le point 8.

Vote: Pour: 8804 / 9999 mes Contre: 0 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

10. Local technique ascenseur : rouille sur les panneaux de l'assise.

Il a été constaté que de la rouille est apparue sur les panneaux du local ascenseur.

Voir pour effectuer une réparation.

Vote: Pour: 8804 / 9999 mes Contre: 0 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

11. Evacuation des eaux usées : Mella

Le tuyau d'évacuation des eaux usees, se connectant dans la décharge commune, a été mal il faut casser une partie des monté. Il dépasse de plusieur faïences de la salle de bain d

Lors du passage de la caméra, des dépôts de calcaire ont été observés.

Vote: Pour: 8804 / 9999 mes Contre: 0 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

12. Audit des Travaux à effectuer

Voir pour désigner un ou des experts pour l'établir

Vote: Pour: 8804 / 9999 mes Contre: 0 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

13. Devis des prestataires

Revoir la contrats des prestataires.

Vote: Pour: 8804 / 9999 mes Contre: 0 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

- Provisions à adapter
 Attendre les décomptes 2022-2023.
- 15. Canalisations eau chaude, circulateur : devis Ets NISET

Les Ets NISET ont remis un devis pour changer les tuyauteries en eau chaude de la colonne montante et descendante des appartements droits de l'immeuble

Coût des travaux : 8078,00 € TVAC vannes à purge comprises Option : remplacement du circulateur sanitaire : 1570,92 € TVAC

Voir pour un autre devis.

Vote: Pour: 8804 / 9999 mes Contre: 0 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

16. Parlophonie : remplacement des portiers. Devis des Ets TEC SERVICES Les ETS TEC SERVICES ont remis un devis pour le remplacement des portiers d'entrée de l'immeuble. Coût : 4338,10 € TVAC pour les deux appareils. Demander un autre devis pour un autre système.

Vote: Pour: 8804 / 9999 mes Contre: 0 / 9999 mes Abstention: 0 / 9999 mes

informe l'assemblée d'une plainte déposée, à la Police, à son encontre par sa

Procès-verbal rédigé et lu par le syndic. Il est approuvé en séance par les copropriétaires encore présents et signant l'animie de la séance à 21 H 30.